



Congo Basin
Blue Fund
'An African and global challenge'



Fonds Bleu pour le
Bassin du Congo
« Un enjeu africain et planétaire »

COMMISSION CLIMAT
DU BASSIN DU CONGO

-=-=-=-=-

COORDINATION TECHNIQUE

-=-=-=-=-

**REUNION DES MINISTRES DE LA COMMISSION CLIMAT DU
BASSIN DU CONGO ET DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU
CONGO**

19 mai 2022

(PEFACO HOTEL, Brazzaville, CONGO)

COMMUNIQUE FINAL



1. Sous le très haut patronage de **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC), la Réunion des Ministres des pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) s'est tenue le **19 mai 2022**, en format hybride dans la salle MORINGA du PEFACO HOTEL MAYA MAYA, pour les participants présents à Brazzaville.

2. La réunion avait pour objectifs :

- d'examiner et adopter le projet des Statuts portant organisation et fonctionnement de la CCBC ;
- d'échanger à propos de l'annonce du financement de 1,5 milliard USD en soutien aux pays du bassin du Congo pour la protection des forêts, des tourbières ainsi que d'autres réserves de carbone essentielles pour la planète, faite à Glasgow lors de la CoP 26, et ;
- de présenter les avancées opérées dans la mise en œuvre des activités de la CCBC tout en rappelant les pays sur le respect de leurs obligations envers l'institution.

3. Ont pris part à la cérémonie d'ouverture de la réunion :

- Les Ministres, les Ambassadeurs et Plénipotentiaires, ou leurs représentants, des pays de la CCBC ci-après : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Maroc, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad, Ouganda, Zambie.

- Les représentants des Ministères du Gouvernement de la République du Congo

- les Points focaux Fonds Bleu des pays de la CCBC et des organisations régionales et sous-régionales suivant : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Maroc, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tome et Principe, Tchad, Ouganda, Zambie, CEEAC ; CCRS;

- les représentants des missions diplomatiques de l'Union Européenne, de la République Fédérale d'Allemagne, la France et des Etats-Unis ;

- les représentants des organisations internationales, régionales et sous-régionales : Union Africaine, FAO, UNESCO, CEEAC, PAM, BDEAC, OIF, Banque Mondiale, Commission Climat Région Sahel, COMIFAC, AFD;

- le représentant du Saint Siège à Rome, le Nonce Apostolique du Congo ;



- les représentants des Partenaires Techniques et Financiers : 4C Maroc, PNUD, Fondation Brazzaville, EY, OIC, CEA ;

- les représentants de la société civile et du secteur privé : Banque Postale du Congo, ACEPEC, RECEIAC, Eveil d'Afrique, OI-T, Réseau Action Climat ;

4. La cérémonie d'ouverture a été marquée par cinq (5) allocutions prononcées respectivement par M. **Maleye DIOP**, Représentant Résident du PNUD ; M. **Alphonse WAGUENA**, Représentant régional de la Francophonie pour l'Afrique centrale ; M. **Jean Paul ADAM**, représentant de la CEA ; M. **Honoré TABUNA**, représentant de la Commission de la CEEAC et Madame **Leila BENALI**, Ministre de transition énergétique et du développement durable du Royaume du Maroc.

5. Le discours d'ouverture de la réunion des Ministres a été prononcé par Monsieur **Anatole Collinet MAKOSSO**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Congo.

6. A la reprise des travaux, la lecture du compte rendu de la session des Experts des 17 et 18 mai 2022 a été faite par son rapporteur, M. **Samuel PEDRO**, Point Focal Fonds Bleu de l'Angola.

Les Ministres ont pris acte dudit compte rendu.

7. Après l'ouverture des travaux, Madame **Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo, Coordinatrice technique de la CCBC, a procédé à la présentation des participants et la mise en place du bureau de la réunion composé comme suit :

- Présidence : Congo
- 1er Vice-Présidence : Zambie
- 2ème Vice-Présidence : Maroc
- Rapporteur : Tchad

Le Secrétariat a été tenu par la CCBC.

8. L'ordre du jour a été adopté avec amendement

9. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour du huis clos, le Conseil des Ministres a décidé ce qui suit :



En ce qui concerne le projet des Statuts portant organisation et fonctionnement de la CCBC,

(1) le Royaume du Maroc a souhaité que l'article 16 (3) soit amendé comme suit : « Tout Etat africain, membre de l'Organisation des Nations Unies, se reconnaissant dans l'objet de la CCBC peut y adhérer en qualité de membre associé ».

Après débats, le Conseil des Ministres a décidé :

- maintenir le texte initial de l'article 16 (3) du projet de Statuts: « Tout Etat africain, se reconnaissant dans l'objet de la CCBC, peut y adhérer en qualité de membre associé »
- définir dans le règlement intérieur de la CCC les modalités d'adhésion à la CCBC.

(2) Le Congo a souhaité la modification de l'article 9 (3) afin que la Présidence du conseil des Ministres soit rotative par ordre alphabétique au sein des pays membres de la CCBC.

Cette proposition a été approuvée par le Conseil des Ministres.

(3) le Rwanda a relevé quelques coquilles à corriger aux articles 4 et 13 du projet de Statuts de la CCBC.

Ces amendements ayant été pris en compte, le Conseil des Ministres a adopté les Statuts portant organisation et fonctionnement de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC)

- **en ce qui concerne la motion de soutien**, Les Ministres ont adressé une motion de soutien à **Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo et au peuple Congolais, **pour son** engagement et son leadership pour mener à son terme le processus d'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

La motion de soutien a été lue par Monsieur **Ibrahim UWIZEYE**, Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines du Burundi.

- **en ce qui concerne la motion de remerciements**, Les Ministres ont adressé leurs sincères remerciements au Gouvernement de la République du Congo et à ses autorités pour la bonne qualité des moyens techniques et technologiques déployés pour le bon déroulement des travaux ayant abouti à de fructueux résultats.



La motion de remerciements a été lue par l'Honorable **Collins NZOVU**, Ministre de l'Economie verte et de l'environnement de la Zambie.

- **en communiqué final** sanctionnant les travaux du Conseil des Ministres de la Commission Climat du Bassin du Congo, il a été lu par M. **Mahamat Ahmat LAZINA**, Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable du Tchad.

Les travaux du Conseil des Ministres de la CCBC ont été clos par Madame **Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, de la République du Congo, Coordinatrice Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo, et ont été précédés par la lecture du Communiqué final et sa validation par les Ministres présents et représentés.

Fait à Brazzaville, le 19 mai 2022

Rapporteur

Mahamat Ahmat LAZINA

Ministre de l'Environnement, de la
Pêche et du Développement Durable du
Tchad



Arlette SOUDAN-NONAUT
Ministre de l'Environnement, du
développement durable et du Bassin
du Congo, Coordinatrice technique
de la CCBC